



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DES PRODUITS

RÉUNION CONJOINTE DE LA TRENTE-TROISIÈME SESSION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES FIBRES DURES ET DE LA TRENTE-CINQUIÈME SESSION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LE JUTE, LE KÉNAF ET LES FIBRES APPARENTÉES

Rome (Italie), 14-17 décembre 2004

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DES PRODUITS FINANCÉS PAR LE FONDS COMMUN POUR LES PRODUITS DE BASE

I. INTRODUCTION

1. Le Groupe intergouvernemental sur les fibres dures est un organisme international de produit (OIP) désigné en vertu des règles du Fonds commun pour les produits de base. À ce titre, le Groupe est chargé de parrainer des projets concernant les fibres dures en vue d'un financement par le Fonds commun, de superviser les projets en cours d'exécution et d'établir des rapports sur leur état d'avancement. Dans l'accomplissement de son mandat, il travaille en collaboration avec diverses organisations ou associations afin d'obtenir l'aide du Fonds commun pour des activités de valorisation.

2. Le présent document fait le point des progrès réalisés dans la formulation et la mise en œuvre des projets parrainés par le Groupe. Il contient les informations dont le Secrétariat disposait au moment de sa préparation. Les renseignements parvenus depuis seront communiqués à la Réunion conjointe.

3. Depuis la Réunion conjointe tenue en 2003, trois projets (un grand projet et deux en *procédure accélérée*) ont été menés à bien, trois projets sont en cours d'exécution (deux d'entre eux sont sur le point de s'achever), deux projets ont été approuvés par le Fonds commun mais n'ont pas encore démarré, et deux nouvelles propositions sont parvenues. La supervision de l'exécution des projets en cours par les différentes organisations responsables, a continué d'être assurée par le Secrétariat, au nom du Groupe. Pour ce qui concerne les nouvelles propositions, le Secrétariat continue de travailler à la mise au point finale des documents de projet avec les institutions promotrices. Les représentants de ces institutions seront, nous l'espérons, en mesure de fournir à la Session des informations supplémentaires qui permettent une prise de décision plus éclairée.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

4. Sur la base des considérations ci-dessus et des informations relatives aux projets spécifiques, le Groupe intergouvernemental est invité à formuler des observations et/ou des recommandations sur les questions soulevées dans le présent document. Le Groupe pourra notamment, s'il le souhaite:

- a) examiner les réalisations des projets menés à bien;
- b) évaluer l'état d'avancement des projets en cours d'exécution;
- c) approuver les nouvelles propositions de projets et en établir l'ordre de priorité; et
- d) identifier de nouveaux domaines d'intervention pour des projets futurs.

II. PROJETS EN COURS D'EXÉCUTION

A. DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS ET DES PRODUITS DÉRIVÉS DU SISAL ET DU HENEQUEN

5. Ce projet est mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et a les principaux objectifs suivants: i) établir la faisabilité technique et économique de l'utilisation de fibres de sisal pour la fabrication de diverses qualités de papier; ii) mettre au point de nouvelles variétés de sisal se prêtant à diverses utilisations finales; iii) développer des procédés de valorisation commerciale des déchets de sisal; iv) créer des débouchés commerciaux pour les nouveaux produits et étudier des stratégies de pénétration de ces marchés; et v) diffuser largement les technologies et les informations commerciales provenant du projet et promouvoir l'adoption des nouvelles technologies à l'échelon commercial.

6. Les activités du projet ont démarré au début de 1998, mais le projet a été ensuite prolongé d'environ trois ans au total et devrait maintenant se terminer à fin 2004.

7. Les activités de l'année écoulée ont été les suivantes:

a) en République-Unie de Tanzanie:

- poursuite des essais visant à tester la densité des végétaux, les délais de récolte, les variétés convenant à la production de pâte à papier et les applications d'engrais, et notamment des essais concernant d'autres systèmes de production, y compris l'ensemencement à haute densité et la récolte de la plante dans sa totalité;
- promotion de la production artisanale;
- essais de mise au point de procédures et pratiques de culture de méristèmes, et implantation de pépinières;
- conception, fabrication et mise à l'essai d'une machine permettant de récupérer l'étaupe;
- poursuite des recherches sur l'extraction des fibres, à l'aide d'équipements conçus, fabriqués et testés en Tanzanie, et avec la vérification des pâtes à papier en Europe.

b) au Kenya:

- poursuite des essais variétaux, avec l'étude des caractéristiques de croissance et de la réaction de différentes variétés aux maladies, aux ravageurs et aux facteurs climatiques. Analyse de données concernant plusieurs variétés;
- poursuite des essais de culture de méristèmes, comportant la multiplication de masse en laboratoire, la création de pépinières volantes et des expérimentations en laboratoire.

8. Une publication du Fonds commun pour les produits de base sur les résultats des recherches passées et les méthodes actuelles de production de sisal en Afrique de l'Est (*SISAL: Past Research Results and Present Production Practices in East Africa, CFC Technical Paper No 8*) a été produite en 2001. Un atelier pour la diffusion des résultats du projet a été prévu en novembre 2004 en République-Unie de Tanzanie. Les activités du projet devraient être terminées d'ici à fin 2004 et un rapport de fin de projet contenant un exposé détaillé de l'ensemble des résultats, qui sera présenté par l'organisation chargée de l'exécution du projet et devra être approuvé par le Fonds commun et par l'organe de supervision, sera ensuite transmis aux parties prenantes.

B. UTILISATION ÉCOLOGIQUE DES DÉCHETS DE SISAL POUR LA PRODUCTION DE BIOGAZ ET D'ENGRAIS BIOLOGIQUES

9. Ce projet qui devait au départ faire partie d'un autre projet concernant le sisal (Développement des marchés et des produits dérivés du sisal et du henequen), a finalement été approuvé en tant que projet distinct bénéficiant d'une subvention. Son objectif est de déterminer la viabilité technique et économique de la production de gaz et d'engrais à partir des déchets de sisal. Les activités prévues comprennent la construction d'une installation pilote de production de biogaz, qui servira à son tour à produire de l'électricité, et l'élaboration d'une stratégie nationale concernant l'utilisation rationnelle et écologique du gaz provenant du sisal pour la production d'énergie. L'utilisation des déchets du biogaz pour la production d'engrais sera étudiée. Ce projet d'une durée de trois ans est exécuté par l'ONUDI et basé en République-Unie de Tanzanie; sa mise en œuvre a démarré dans le courant du second semestre de 2004.

C. MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET D'EMBALLAGE À BASE DE FIBRE DE COCO

10. Ce projet est exécuté par l'Institut ATO DLO des Pays-Bas et a pour objectif de démontrer le potentiel d'application d'une technologie spécifique pour la production de panneaux de fibre de grande qualité en exploitant la haute teneur en lignine de la fibre de coco. La première phase du projet, c'est-à-dire celle des travaux en laboratoire aux Pays-Bas, s'est achevée début 2002 et a consisté à fabriquer, selon un procédé simple, des panneaux à partir de l'enveloppe fibreuse de la noix de coco et à en tester les propriétés mécaniques.

11. La seconde phase du projet prévoit la fabrication de panneaux sur une échelle pilote élargie, aux Philippines. Avec le déplacement des activités hors des laboratoires, le projet étudie certains facteurs tels que l'effet de l'humidité et du climat, du temps de stockage de l'enveloppe fibreuse et d'un trempage prolongé, sur la résistance des panneaux. Les activités prévues en 2004 portent sur la conduite d'un processus de production continue de portée réduite mais à caractère commercial, et le projet a été prolongé jusqu'à fin mars 2005 afin que cette phase puisse être menée à bien.

III. PROJETS APPROUVÉS PAR LE FONDS COMMUN POUR LES PRODUITS DE BASE ET BIENTÔT OPÉRATIONNELS

A. VALORISATION DU SISAL: REMPLACEMENT DE L'AMIANTE PAR LA FIBRE DE SISAL DANS LES COMPOSITES CIMENT

12. Ce projet pilote vise à établir la viabilité technique et économique de l'utilisation de la fibre de sisal dans la production de matériaux de construction destinés à l'industrie du bâtiment. L'accent sera mis sur l'évaluation des possibilités de remplacement des fibres d'amiante encore fréquemment utilisées au Brésil, dans l'industrie des matériaux de construction. Le projet déterminera la faisabilité à la fois technique et financière de la production de composites ciment-sisal. Les principales activités du projet seront centrées sur la définition des paramètres

techniques de divers mélanges de fibres de sisal et de ciment, permettant de satisfaire aux critères de performance minimums fixés par les autorités réglementaires pour les produits dans l'industrie du bâtiment. Les travaux seront conduits en pleine coopération avec l'industrie brésilienne du bâtiment. Les résultats et les expériences du projet seront partagés avec d'autres pays producteurs de sisal/henequen, notamment la Chine, Cuba, El Salvador, Haïti, le Kenya, Madagascar, le Mexique, le Mozambique, l'Afrique du Sud, la République-Unie de Tanzanie et le Venezuela. Il s'agit d'un projet d'une durée de trois ans qui sera mis en œuvre par SEBRAE, le Service national brésilien de soutien aux micro et petites entreprises. Les activités du projet devraient démarrer avant la fin de 2004.

B. INSTALLATION PILOTE POUR UN TRAITEMENT EFFICACE DES FIBRES DE COCO ET UN CONTRÔLE EFFECTIF DE LA QUALITÉ

13. Ce projet, à mettre en œuvre à Sri Lanka, a été approuvé en vue d'un financement au début de l'année 2004. Il a pour objectif d'entreprendre des activités opérationnelles de recherche-développement pour améliorer les techniques d'extraction des fibres et mettre au point des normes à utiliser pour les procédures de contrôle de la qualité. Le projet mettra en place une installation pilote, pour la démonstration de pratiques de transformation optimales susceptibles d'être adoptées par les petites unités de traitement des fibres qui sont dominantes dans ce secteur. Le renforcement de la production (quantités accrues et qualité améliorée) doit s'accompagner d'améliorations au niveau des conditions de travail et dans le milieu actuel de production, qui se traduiront au bout du compte par une plus grande rentabilité à l'autre extrémité de la chaîne de production de la fibre de noix de coco. Ce projet, d'une durée de deux ans, doit être exécuté par l'*Industrial Technology Institute* de Sri Lanka.

IV. PROJETS RÉCEMMENT TERMINÉS

A. AMÉLIORATION DE L'EXTRACTION DE LA FIBRE D'ABACA ET IDENTIFICATION DE VARIÉTÉS À PLUS HAUT RENDEMENT

14. Ce projet comprend trois volets: i) conception, production et mise à l'essai d'équipements améliorés pour l'extraction des fibres; ii) échange de variétés à haut rendement et résistant aux maladies, et essais sur le terrain aux Philippines; et iii) appui technique, gestion et diffusion des résultats du projet.

15. Les activités du projet ont démarré aux Philippines en 1999. Au cours de l'année passée, elles ont porté notamment sur des essais variétaux et sur la conception et la fabrication de matériel d'extraction des fibres. La réalisation des essais variétaux a été entravée par des taux de mortalité élevés dus à des conditions de sécheresse inhabituelles.

i) Conception, production et mise à l'essai d'équipements améliorés pour l'extraction des fibres:

16. Le projet a permis de concevoir et de fabriquer cinq outils d'extraction à main et de les mettre à l'essai sur le terrain. Deux d'entre eux ont été jugés prometteurs pour la conception future de prototypes et des tests de fonctionnement ont ensuite été effectués par des opérateurs qualifiés.

17. Les plans d'une machine semi-mécanique (non motorisée) ont été préparés et un prototype a été fabriqué.

18. Une machine d'extraction à moteur a été construite, essayée et modifiée plusieurs fois pour remédier aux imperfections constatées. D'autres modifications et de nouveaux essais ont été effectués et la machine a ensuite été testée sur le terrain aux Philippines et en Équateur.

ii) *Échange de variétés à haut rendement et résistant aux maladies, et essais sur le terrain:*

19. Des présélections des meilleures variétés ont été effectuées en 1998 et 1999, à partir desquelles des spécimens exempts de virus ont été sélectionnés en 2000 et multipliés en 2001, puis distribués et plantés dans trois régions, à partir de décembre 2001. Ces essais devraient aboutir à des résultats utiles concernant les performances de rendement et la vulnérabilité aux maladies à virus, principalement la virose mosaïque et la maladie du sommet touffu. S'il semble qu'il n'y ait pas de sélection résistante, on observe néanmoins des écarts entre les variétés quant à leur vulnérabilité aux maladies et à leur rendement.

20. La réalisation des essais variétaux a toutefois été entravée par des taux de mortalité élevés dus à des conditions de sécheresse inhabituelles, et la mission d'évaluation qui s'est rendue aux Philippines à fin 2002 a recommandé que le projet soit prolongé d'au moins 18 mois, pour pouvoir tirer le meilleur parti possible des résultats de ces essais.

21. Les activités du projet devaient s'achever en octobre 2004 et un atelier pour la diffusion des résultats du projet était prévu aux Philippines le 19 octobre 2004. Les délégués à la Réunion conjointe seront informés des résultats de cet atelier.

B. LES AVANTAGES COMPARATIFS DES GÉOTEXTILES EN SISAL, EN FIBRE DE COCO ET EN JUTE

22. Ce projet a été mis en œuvre au titre de la *procédure accélérée* et a comporté une étude visant à identifier les domaines d'application dans lesquels les géotextiles en fibres naturelles pourraient soutenir la concurrence des géotextiles polymériques sur le plan à la fois technique et économique.

23. Cette étude est terminée et les résultats ont été publiés en 2004 dans la série des documents techniques du Fonds commun pour les produits de base, sous le titre « *Comparative Advantages of Sisal, Coir and Jute Geotextiles* » (CFC Technical Paper No 31). Cette publication est disponible sur demande.

C. UTILISATION DE LA FIBRE DE COCO POUR DES MATÉRIAUX COMPOSITES AU SRI LANKA

24. Ce projet bénéficiant de la *procédure accélérée* avait pour objectif d'étudier le potentiel technologique et économique des produits composites à base de fibre de coco. Il a démarré à fin 2002 et s'est achevé en 2003, aboutissant à la production de prototypes et à la réalisation d'un atelier à Sri Lanka. Un rapport est disponible sur Internet à l'adresse suivante:

<http://www.fao.org/es/esc/fr/20953/21005/index.html>.

V. PROJETS FUTURS

25. Les délégués pourront, s'ils le souhaitent, identifier de nouveaux domaines pour des propositions de projets futurs. Ils devront pour cela tenir dûment compte de la stratégie de développement des produits du Groupe intergouvernemental (voir le document CCP:HF 04/4-JU 04/4). Par ailleurs, il ne faut pas oublier que le Fonds commun n'a qu'une capacité limitée de continuer à fournir des financements sous forme de subventions et qu'il souhaite vivement accroître la proportion des activités de projet financées par des prêts. Il a pour politique de n'accorder des subventions qu'aux pays les moins avancés mais comme de nombreux pays producteurs de fibres appartiennent à cette catégorie, cette politique aura moins de conséquences pour les fibres dures que pour beaucoup d'autres produits. Le Fonds commun continue d'insister sur l'importance du cofinancement par d'autres sources et souhaite tout particulièrement recevoir des indications d'intérêt tangible de la part du secteur commercial. Dans son Manuel pour la préparation et la gestion de projets, le Fonds commun déclare que « ...le cofinancement fourni par d'autres sources et les contributions en contrepartie augmentent les chances qu'à un projet d'être accepté ... ».

26. Tout nouveau projet à soumettre, pour examen, à la Réunion conjointe devra être présenté au Secrétariat avant la mi-novembre 2004.

Tableau 1. Résumé des projets du Fonds commun concernant les fibres dures

Fibre	Titre	Valeur en \$ EU			Emplacement des activités du projet	Date de démarrage	Date d'achèvement
		Subvention du Fonds commun	Prêt du Fonds commun	Budget total			
1. Projets en cours							
Sisal	Utilisation écologique des déchets de sisal pour la production de biogaz et d'engrais biologiques	581 500		950 600	République-Unie de Tanzanie	2004	2007
Sisal	Développement des marchés et des produits dérivés du sisal et du henequen	2 570 000	1 250 000	5 374 966	République-Unie de Tanzanie, Kenya	1997	2004
Fibre de coco	Matériaux de construction et d'emballage à base de fibre de coco	1 398 000		1 698 000	Pays-Bas, Philippines	1998	2005
2. Projets récemment terminés							
Abaca	Amélioration de l'extraction de la fibre d'abaca et identification de variétés à plus haut rendement	841 240		1 456 134	Philippines	1998	2004
Fibre de coco	Utilisation de la fibre de coco pour des matériaux composites à Sri Lanka	60 000		90 000	Sri Lanka	2002	2003
3. Propositions de projets en attente							
Toutes	Un atelier technique sur les composites à base de fibres naturelles	38 900		65 000	Europe		
Fibre de coco	Mise au point et démonstration de techniques avancées (techniques biologiques, écotechnologies et techniques de filature) au profit des petites entreprises de traitement des fibres de coco, en Inde	1 548 694		3 097 388	Inde		